

Délibération

Du Comité Syndical

du 28 avril 2017

RAPPORTEUR : Olivier MAJEWICZ, Président

TITRE : Indemnités de fonction - Ajustement

Par délibération en date du 13 juin 2014, vous avez fixé des indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents.

Or, une circulaire des ministères de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales du 15 mars 2017 vient préciser les nouveaux montants bruts mensuels des indemnités de fonction des élus locaux.

Compte tenu à la fois du nouvel indice brut terminal de la fonction publique découlant de l'accord sur le PPCR (décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 applicable au 1^{er} janvier 2017) et du relèvement de la valeur du point d'indice de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat, des personnels des collectivités territoriales et des établissements publics d'hospitalisation (décret n°2016-670 du 25 mai 2016 applicable au 1^{er} février 2017),

Il vous est demandé de prendre comme référence l'indice brut terminal de la fonction publique.

Je vous propose d'adopter à compter du 1^{er} janvier 2017 le barème suivant conformément à l'article R5214-1 du CGCT, pour la tranche de la population concernant le SyMPaC :

- Président : 35,44 % de l'indice brut terminal de la fonction publique ;
- 5 Vice-Présidents : 17,22 % de l'indice brut terminal de la fonction.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président,

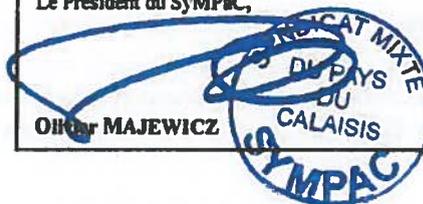


Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

- son envoi en Sous-Préfecture le 9 mai 2017
- son envoi à l'affichage au siège du SYMPAC et ceux des EPCI le 9 mai 2017

Le Président du SyMPaC,

Olivier MAJEWICZ





COMITE SYNDICAL DU 28 AVRIL 2017

Le vingt-huit avril de l'an deux mille dix-sept le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le 11 avril 2017, s'est réuni à CALAIS en la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Olivier MAJEWICZ.

Etaient présents :

Mmes Véronique DUMONT-DESEIGNE, Michèle DUCLOY, MM. Guy ALLEMAND, Guy BEGUE, Gérard GRENAT, Michel HAMY, Dominique LEGRAND, Bernard LELIEVRE, Philippe MIGNONET, Henri-Christian SEREDNICKI, Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Béatrice BOULANGER, Nicole CHEVALIER, MM. Jean-André DELACRE, Olivier MAJEWICZ, Daniel PIQUET, Julien RENAULT (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Bruno DEMILLY, François LE GALL, Ludovic LOQUET, Antoine PERALDI, Pierre PREVOST, Bernard RIVENET, Christian SALVARY, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr GRENAT), Malika BOUAZZI (pouvoir Mme DUCLOY), Jacqueline DEWET, Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS (pouvoir Mr LELIEVRE), Gérard CLAIS (pouvoir Mr MIGNONET), Pierre-Henri DUMONT (pouvoir Mme DUMONT DESEIGNE) (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

M. Yves ENGRAND (pouvoir M. MAJEWICZ) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Jean-Luc MAROT (pouvoir Mr LE GALL), Marc MEDINE (pouvoir Mr LOQUET) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**).

Etaient absents :

M. Thierry POUSSIÈRE (**Communauté de Communes Pays d'Opale**) ;

Mme Clotilde BEAUFILS, M. Frédéric MELCHIOR (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**).